

Domaine de formation : Transition professionnelle Thème : BILAN DE COMPÉTENCES Référence : 402		INFORMATION ACCESSIBILITÉ & HANDICAP : Le bilan de compétences peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation de handicap étant unique, il m'est nécessaire d'en être informée, dès l'inscription. Cela, afin de me permettre de confirmer ensemble les possibilités d'accueil, organiser au mieux le parcours avec le bénéficiaire.
BILAN DE COMPÉTENCES "VÉRIFICATION PROJET" : Un parcours permettant de vérifier un projet d'orientation, d'évolution déjà défini en adéquation avec ses dynamiques comportementales		
Tarif du bilan de compétences		2 000,00 €
Délai de réflexion Mon CPF		11 jours
Délai d'accès		Moins de 30 jours
Modalité : Mixte : Présentiel/visio	Certification Bilan de compétences	Durée : 24h00
PROFIL DES PARTICIPANTS	MOYENS PÉDAGOGIQUES	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> • Salarié du secteur privé (CDI, CDD, Intérim) • Salarié du secteur public • Chef d'entreprise, profession libérale, artisan-commerçant • Demandeur d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec une Praticienne en Bilan de compétences certifiée • Remise d'un support (fil rouge) et d'une synthèse en fin de bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance d'entretien et de travail personnel • Accompagnement continu par votre consultant attiré (par mail, par téléphone, par visio ou en présentiel) en mode "miroir"
LIEUX D'ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> • Mes outils : Profil'INC (inventaire identifiant les dynamiques comportementales (motivation, démotivations, freins, confiance en soi, confiance en l'autre, et l'adaptabilité du bénéficiaire en situation normale et de stress) et Profil PRO-2 (Analyse de la personnalité, Inventaire des intérêts professionnels, restitution de domaines d'activités et de métiers en adéquation avec la personnalité. La consultante garde la liberté de choisir d'autres tests en fonction des besoins : évaluation management, profil créateur d'entreprise, etc. • Apports d'informations (ressources, marché de l'emploi, enquêtes-métiers, management, création d'entreprise, VAE, formations professionnelles) • Aide aux investigations • Accompagnement en mode coaching (motivations et valeurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée totale du bilan de compétences : • Max. 24 heures, réparties sur 1 à 3 mois : • Entretien avec la consultante : 10 à 12 rdv • Passation des tests : 2 heures • Travail personnel : 6-20 heures selon votre investissement
<ul style="list-style-type: none"> • "SCRIBES" : 13 Rue Philippe Héron 69400 VILEFRANCHE S/S • "À MON BUREAU" Parc la Lagune 305 D, rue Gabriel Voisin 69400 VILLEFRANCHE S/S • "ADRESSE ADMINISTRATIVE" : 5 Rue neuve 69400 GLEIZÉ • ENTRETIEN À DISTANCE, EN VISIO 		
OBJECTIFS :		
<ul style="list-style-type: none"> • Se réapproprié son parcours professionnel en vue d'une vérification de projet • Vérifier la cohérence entre son projet et ses dynamiques comportementales • Explorer sa personnalité, ses aptitudes, ses intérêts, ses compétences, ses motivations, ses freins, ses valeurs • Analyser la future fiche de poste et vérifier ses concordances • Affiner un projet professionnel et/ou de formation réalisable en fonction des résultats 		
ARTICLE 6322-32 à 60	RÉSULTATS ATTENDUS	FINALITÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Code de déontologie des bilans : • Le bilan est consenti par le bénéficiaire • Les entretiens sont individuels, • Le déroulement et la synthèse du bilan sont confidentiels • La démarche est progressive et basée sur une méthodologie en 3 phases • La réalisation d'un Bilan de Compétences est subordonnée à la conclusion d'une convention entre le bénéficiaire, l'organisme prestataire et le financeur. • RDV de prise de contact 	<ul style="list-style-type: none"> • Une vision plus claire de sa personnalité au travail pour une meilleure connaissance de soi • Une valorisation de ses compétences • La définition d'un projet personnalisé et efficace • Une synthèse écrite du bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Le bilan de compétences vise à devenir « Acteur de sa vie professionnelle », c'est-à-dire, à choisir, à s'orienter, à décider, de sa meilleure orientation sur la base d'une connaissance de soi approfondie, une connaissance de ses compétences, du marché de l'emploi, de la création d'entreprise ou de la VAE.
SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION	POINTS FORTS	LE CONSULTANT
<ul style="list-style-type: none"> • Contractualisation de la prestation et après validation du programme adapté • Signature d'une feuille d'émargement tout au long de l'action • Évaluation du bilan en fin de parcours • Suivi dans les 4-6 mois après la fin du bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Un parcours sur-mesure pour se réapproprié son parcours • Un plan d'action élaboré pour être acteur de son avenir • Un accompagnement professionnel et bienveillant • Un cadre souple et structuré • La visio-conférence pour un gain de temps et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Praticien en Bilan de compétences certifié • Formation en accompagnement, supervision, travail avec d'autres professionnels de l'accompagnement • Grande qualité d'écoute • Respect et bienveillance • Esprit d'analyse et de synthèse
CONTENU		
PHASE 1 : 2h00	PHASE 2 : 20h00	PHASE 3 : 2h00
<ul style="list-style-type: none"> • La phase préliminaire consiste à écouter les besoins du bénéficiaire, à analyser sa démarche, à vérifier son engagement, à contractualiser sa demande, et à organiser le déroulement du bilan. 	<ul style="list-style-type: none"> • La phase d'investigation consiste à mettre en adéquation le résultat des tests, l'investigation-métier, le travail sur les motivations et les valeurs dans le but de définir un projet professionnel ou/et de formation réalisable. 	<ul style="list-style-type: none"> • La phase de conclusion consiste à formaliser le projet, à élaborer un plan d'action, à la rédaction de la synthèse et à sa validation.
<ul style="list-style-type: none"> • Écoute et analyse de vos attentes et objectifs à court et moyen terme • Reconstruction de votre parcours professionnel et de vos orientations • Présentation du contenu et de la méthode de travail, des modalités de déroulement du bilan de compétences. • Validation des objectifs du bilan de compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et analyse de vos compétences, de vos capacités, vos motivations et centres d'intérêts professionnels. • Identification de vos traits de personnalité, de vos axes de développement personnel • Accompagnement : laissez-vous guider à faire émerger vos compétences, activités, domaines, dans lesquels vous vous projeteriez • Travail sur vos valeurs, identité professionnelle, environnement, aide à la définition d'objectifs concrets et réalisables • Elaboration des pistes et possibilités de domaines d'activités, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, aptitudes, compétences transférables. • Confrontation à l'environnement socio-professionnel (information sur les métiers, les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, le marché du travail, recherche de formation, rencontres professionnelles). 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la mise en place d'actions concrètes en vue de valider votre projet professionnel. • Remise d'une synthèse écrite strictement confidentielle • Suivi dans les 6 mois qui suivent le bilan
Contact : FANNY BENAS - Tél. 06.22.21.38.16 Mail : contact@ressourcemoi.com		